

FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
à retourner au plus tôt à  
**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**2018/2019**

INSTITUT CHUZHEN  
de médecine  
Chinoise



10, bd Bonne-Nouvelle  
75010 Paris • France  
rens. 01 48 00 94 18  
www.chuzhen.com



CODE FORM (à remplir par admin)

.....

**BULLETIN D'INSCRIPTION CURSUS**  
**BULLETIN D'INSCRIPTION CURSUS**

MERCI D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES, MÊME POUR L'ADRESSE MAIL

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....  
.....

Code postal: ..... Ville: .....

Pays: .....

Tél. dom.: ..... travail: .....  
portable: .....

Date de naissance: ..../..../.....

Profession: .....  salarié  libéral  retraité  sans emploi

e-mail (obligatoire): .....

*Veuillez préciser les renseignements suivants :*

- première inscription à l'Institut Chuzhen
- réinscription à l'Institut Chuzhen
- a déjà été étudiant en MTC ; école : .....

■ L'Institut offre la possibilité de s'inscrire à partir de la 2<sup>ème</sup> année de formation à un **cur sus double** ou à un **cur sus triple en stages** (2 ou 3 disciplines différentes). Des cursus combinés peuvent aussi être accessibles dès la première année (Tronc commun « Fondements théoriques & outils du diagnostic ») - **sur dérogation spéciale et après accord préalable de l'Institut; merci de nous contacter avant votre inscription.** *Compatibilité des dates de stages : Cf. planning page 8.*

*Les pages 1 à 5 sont à retourner remplies (pages 1 à 4 pour une réinscription)*

*Les pages suivantes sont à conserver par vous : Calendriers page 6 à 8; Conditions générales pages 9 à 12.*

**dates : inscriptions avant le 31 août 2018 / réinscriptions avant le 5 juillet 2018**

*Ces pages sont à retourner remplies et signées, avec l'ensemble des pièces listées en page 2.*

*Pour que votre inscription soit effective, vérifiez que votre dossier est complet.*

■ ■ ■ inscription dans l'ordre de réception des dossiers ■ ■ ■ nombre de places limité ■ ■ ■

**CURSUS CHOISI(S)**

*Je m'inscris à l'Institut Chuzhen pour suivre le(s) cursus suivant(s) :*

Merci de cocher **chacune des cases** correspondant à votre inscription pour l'année 2018-2019

- Tronc commun Fondements théoriques & outils du diagnostic stages de 6 jours
- Tronc commun Fondements théoriques & outils du diagnostic 9 week-ends & 1 stage de 6 jours
- avec option « Anatomie et anatomie palpatoire » 9 jours

...

- Acupuncture 1 - Bases d'acupuncture
- Acupuncture 2 - Clinique d'acupuncture
- Acupuncture 3 - Clinique d'acupuncture avancée

...

- Tuina 1 - Bases de tuina
- Tuina 2 - Clinique de tuina

...

- Pharmacopée 1 - Materia Medica
- Pharmacopée avancée cursus annuel

• Pharmacopée avancée formule par semestre :

- Pharmacopée avancée Sem 1 - Diagnostic et pratique clinique en médecine interne  
formation sur un semestre (octobre 2018 & janvier 2019)
- Pharmacopée avancée Sem 2 - Jin gui yao lü 金樞要略  
formation sur un semestre (mars & mai 2019)

Autre formule stage(s) « à la carte » : nous consulter pour devis et sous réserve d'accord préalable de l'Institut : .....

...

*Je confirme que je m'inscris à ces cursus* (merci de compléter ce récapitulatif de vos formations)

- .....
- .....
- .....

*plus option(s) suivante(s) :*

- Anatomie & anatomie palpatoire ANAT01 - 10 jours
- Anatomie avancée ANAT02 - 2 jours : Cf. bulletin séparé  
(pré-requis : avoir suivi le niveau ANAT01)
- Sémiologie médicale SEM01 - 9 jours : Cf. bulletin séparé

---

■ **RÉCAPITULATIF DES DOCUMENTS À FOURNIR LORS DE VOTRE INSCRIPTION**

voici la liste des documents nécessaires à l'établissement de votre dossier.

- Formulaire d'inscription ou de réinscription (complètement renseigné)
- Photocopies des diplômes obtenus \*
- Lettre de motivation sur papier libre (de 15 à 30 lignes) \*
- Photocopie d'une pièce d'identité
- 3 photos d'identité en couleur et de face \*
- 4 timbres au tarif lettre simple
- la totalité des chèques demandés soit ..... chèques

(\*) 1<sup>ère</sup> inscription uniquement.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET RISQUE DE RETARDER VOTRE INSCRIPTION**

## ■ ■ ■ ■ ■ DURÉES & TARIFS DES FORMATIONS

### TARIFS CURSUS SIMPLE AVEC & SANS MODULES OPTIONNELS

┌ Cours simple seul: 24 jours de formation	.....┐ 2880 €
┌ Cours simple avec données biomédicales « Anatomie & anatomie palpatoire » + 10 jours de formation = 34 jours de formation	2880 € + 900 € ..... ┐ 3780 €

### ■ ■ ■ CURSUS DOUBLE

Montant des frais pédagogiques pour 48 jours de formation cursus 24 jours de formation x 2 = 48 j.	frais pédagogiques	┐ 5184 €
---	--------------------	----------

### ■ ■ ■ CURSUS TRIPLE

Montant des frais pédagogiques pour 72 jours de formation cursus 24 jours de formation x 3 = 72 j.	frais pédagogiques	┐ 7028 €
---	--------------------	----------

### ■ ■ ■ ■ CAS PARTICULIER :

#### ■ FORMATIONS PRÉVUES SUR UN SEMESTRE

Montant des frais pédagogiques pour 12 jours de formation (pharmacopée avancée) cursus semestre	12 jours de formation frais pédagogiques	┐ 1700 €
--	--	----------

■ <i>option</i> Données biomédicales « Anatomie & anatomie palpatoire » <i>seule</i>	10 jours de formation frais pédagogiques	┐ 1400 €
--	--	----------

*Le montant total des frais pédagogiques correspondant à la formule que j'ai choisie est : ..... €*

### ■ MODALITÉS DE RÈGLEMENT - MONTANTS DES ÉCHÉANCES

Toutes inscriptions ne sera prise en compte qu'après réception d'un acompte équivalent à 30% du montant de la formation. Ce chèque d'acompte sera remis en banque le 5 septembre.

Le solde des frais pédagogiques est payable en 4 fois, et sera encaissé selon le calendrier suivant :

premier versement :	5 octobre 2018
second versement :	5 janvier 2019
troisième versement :	5 mars 2019
quatrième versement :	5 mai 2019

- cursus simple : 1 chèque d'acompte de 864 € + solde 504 € x 4
- cursus simple avec ANAT01 : 1 chèque d'acompte de 1132 € + solde 662 € x 4
- cursus double : 1 chèque d'acompte de 1552 € + solde 908 € x 4
- cursus triple : 1 chèque d'acompte de 2108 € + solde 1230 € x 4
- cours semestriel (pharmacopée avancée) :  
1 chèque d'acompte de 510 € + solde 595 € x 2 (aux dates d'échéance du semestre concerné)
- si cursus multiple avec anatomie : ajouter 300 € au chèque d'acompte, et chacun des 4 paiements trimestriel sera augmenté de 150 €
- si option « anatomie » seule : 1 chèque d'acompte de 420 € + solde 245 € x 4

### ■ ■ ■ remarque sur les dates des stages de massage tuina ■ ■ ■

Le premier et le dernier stage de **Massage Tuina 1** et le troisième stage de **Massage Tuina 2** commencent le lundi et se terminent de samedi.

Tous les autres stages ont lieu du samedi matin au jeudi soir.

**MODALITÉS PARTICULIÈRES**

Le montant annuel peut être réglé en une seule fois, sur demande expresse (écrite) du stagiaire. L'Institut accepte également, et à titre dérogatoire, que les formations en **cursus annuel** soient réglées en 9 fois (chèque d'acompte + 8 encaissements mensuels d'octobre à mai).

Les **mensualités** sont alors égales à la moitié des montants annoncés ci-dessus. Cette facilité de paiement étant assortie d'un montant de frais de gestion de **50 euros, ce montant est à ajouter au montant du chèque du versement d'octobre.**

*Vous trouverez ci-joint mon règlement pour un montant total de (somme en toutes lettres)*

soit un nombre total de   chèques (\*) à l'ordre de : Institut Chuzhen.

\* NB : tous les chèques doivent impérativement être datés du jour de leur rédaction.

nom de ma banque:

	numéro de chèque	montant
1 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/> (acompte)
2 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
3 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
4 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
5 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
si paiement fractionné sur 8 mois :		
6 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
7 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
8 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
9 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>

soit en résumé :

- un chèque de*  ..... € correspondant à 30 % du montant total
- ..... *chèques de*  ..... €
- un chèque de*  100 € frais administratifs pour inscription tardive

(après le 05/07/18 pour les réinscriptions ; après le 31/08/18 pour une première inscription)\*

soit un montant total de ..... euros

Sauf exception, les règlements **en espèces ou par virement** sont réservés aux personnes résidant à l'étranger. Ces règlements devront parvenir à l'Institut **soit en une seule fois avant le début de la formation soit au minimum 15 jours avant les dates** du calendrier précisé ci-dessus.

*Je soussigné(e)* ..... déclare justes les informations données ci-dessus ; je reconnais avoir pris connaissance et approuver les *Conditions générales*.

Fait le / / à :

*Signature, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »*

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL (1ÈRE INSCRIPTION 2018-2019)

### ■ ■ ■ ÉTUDES SUIVIES :

#### Études générales

Diplômes obtenus : - dates  
-  
-

#### Études en médecine chinoise

■ Écoles suivies (précisez les matières suivies et le nombre d'années) :

-  
-  
-

Diplômes obtenus : - dates  
-  
-

### ■ ■ ■ ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE :

Profession actuelle : .....

*Pour les professions de santé :*

■ Exercez-vous en :  cabinet de ville  en milieu hospitalier

■ Exercez-vous en médecine chinoise ?  oui  non

Si oui :  acupuncture  pharmacopée  massage

Depuis combien de temps ? .....

### ■ ■ ■ LANGUES ÉTRANGÈRES :

Langue : ..... (précisez le niveau)

parlée .....  lue .....  écrite .....

Langue : ..... (précisez le niveau)

parlée .....  lue .....  écrite .....

Langue : ..... (précisez le niveau)

parlée .....  lue .....  écrite .....

Plus : ..... (précisez le niveau)

parlée .....  lue .....  écrite .....

### ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ Comment avez-vous connu l'Institut Chuzhen ?

télévision  conférence  Internet  librairie  ouvrage  connaissance

praticien (précisez) :  presse ou salon (précisez) :

2018-2019

Zone A Zone B Zone C

re	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1	L		1 S	1 M	1 V	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2	M	•Tu lina 1	2 D	2 M	2 S	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3	M		3 L	3 J	3 D	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4	J		4 M	4 V	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5	V		5 M	5 S	5 M	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6	S		6 J	6 D	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7	D		7 V	7 L	7 J	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8	L		8 S	8 M	8 V	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9	M		9 D	9 V	9 S	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10	M		10 L	10 J	10 D	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11	J		11 M	11 V	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12	V		12 M	12 S	12 M	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13	S		13 M	13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14	D		14 V	14 L	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15	L		15 S	15 M	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16	M		16 D	16 M	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17	M		17 L	17 J	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18	J		18 M	18 V	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19	V		19 M	19 S	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20	S		20 J	20 D	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21	D		21 V	21 L	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22	L		22 S	22 M	22 V	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23	M		23 D	23 M	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24	M		24 L	24 J	24 D	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25	J		25 M	25 V	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26	V		26 M	26 S	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27	V		27 J	27 M	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28	D		28 V	28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29	L		29 S	29 M	29 M	29 M	29 L	29 M	29 S	29 L
30	M		30 D	30 M	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31	M		31 L	31 J	31 D	31 D	31 M	31 V	31 D	31 M

## DATES FORMATIONS 2018-2019 • OCTOBRE 2018 À MAI 2019

<p style="text-align: center;"><b>1ère année</b> <b>Tronc commun</b> <b>Médecine chinoise</b> <b>Formule Week-end 1ère</b> <b>année</b></p> <p>27-28 octobre 2018 17-18 novembre 2018 8-9 décembre 2018 5-6 janvier 2019 26-27 janvier 2019 16-17 février 2019 9-10 mars 2019 6-7 avril 2019 27-28 avril 2019 <i>plus</i> 18 au 23 mai 2019 – session de 6 jours</p>	<p style="text-align: center;"><b>1ère année</b> <b>Tronc commun</b> <b>Médecine chinoise</b> <b>Formule Stages de 6 jours</b></p> <p>27 octobre au 1er novembre 2018 5 au 10 janvier 2019 9 au 14 mars 2019 18 au 23 mai 2019</p>	<p style="text-align: center;"><b>Données Biomédicales</b> <b>(Anatomie - Anatomie</b> <b>palpatoire) :</b></p> <p>30 novembre au 3 décembre 2018 8 au 10 février 2019 1er au 3 mars 2019</p>
<p style="text-align: center;"><b>2ème année - Pharmacopée 1</b> <b>Materia Medica</b></p> <p>13 au 18 octobre 2018 12 au 17 janvier 2019 16 au 21 mars 2019 11 au 16 mai 2019</p>	<p style="text-align: center;"><b>2ème année - Acupuncture</b> <b>1</b> <b>Bases d'acupuncture</b></p> <p>13 au 18 octobre 2018 12 au 17 janvier 2019 16 au 21 mars 2019 11 au 16 mai 2019</p>	<p style="text-align: center;"><b>2ème année - Tuina 1</b> <b>Techniques et Clinique</b> <b>fondamentale</b></p> <p><b>! lundi</b> 29 octobre au 3 novembre 2018 * 5 au 10 janvier 2019 9 au 14 mars 2019 <b>! lundi</b> 20 au 25 mai 2019 *</p>
<p style="text-align: center;"><b>3ème année - Pharmacopée 2</b> <b>Formulaire</b></p> <p>20 au 25 octobre 2018 19 au 24 janvier 2019 23 au 28 mars 2019 4 au 9 mai 2019</p>	<p style="text-align: center;"><b>3ème année Acupuncture</b> <b>2</b> <b>Clinique d'acupuncture</b></p> <p>20 au 25 octobre 2018 19 au 24 janvier 2019 23 au 28 mars 2019 4 au 9 mai 2019</p>	<p style="text-align: center;"><b>3ème année - Tuina 2</b> <b>Clinique avancée</b></p> <p>20 au 25 octobre 2018 19 au 24 janvier 2019 <b>! lundi</b> 25 au 30 mars 2019* 4 au 9 mai 2019</p>
<p style="text-align: center;"><b>4ème année - Pharmacopée</b> <b>avancée</b></p> <p>20 au 25 octobre 2018 19 au 24 janvier 2019 23 au 28 mars 2019 4 au 9 mai 2019</p>	<p style="text-align: center;"><b>4ème année - Acupuncture</b> <b>avancée</b></p> <p>20 au 25 octobre 2018 19 au 24 janvier 2019 23 au 28 mars 2019 4 au 9 mai 2019</p>	

**!\* attention** exceptionnellement ces deux stages TUINA 1 et un stage de TUINA 2 ont lieu **du lundi au samedi**





### ■ ENSEIGNEMENT

Les cours sont assurés par des enseignants spécialisés dans leurs domaines d'intervention. Les enseignants chinois viennent de diverses universités chinoises de médecine chinoise, les enseignants français sont des spécialistes de médecine chinoise formés à l'enseignement ou, pour certaines matières spécifiques, des universitaires français.

#### Inscription par cursus

Trois cursus complets sont proposés : pharmacopée en 5 ans minimum, acupuncture en 4 ans, massage en 3 ans.

Des « passerelles » entre ces cursus, des années de double ou triple cursus ou des « compléments de formation » permettent également d'acquérir soit parallèlement soit ultérieurement chacune de ces disciplines.

#### Inscription modulaire

Permet de suivre « à la carte » un ou plusieurs stages d'un module. Inscription à la carte tout au long de l'année.

### ■ DÉROULEMENT DES COURS

Les stages des différents cursus ont lieu sur des périodes de 6 journées. Certains stages ont lieu en week-ends (Fondements théoriques « week-end », ou certains stages hors cursus par exemple).

Les cours ont lieu quotidiennement à raison de 7 heures par jour. Les sessions de cours ont lieu entre 9h et 12h30 le matin, et entre 14h et 17h30 l'après-midi. Pour certains stages hors cursus les horaires peuvent être différents, en fonction de l'organisation et de la pédagogie.

La traduction est assurée par des interprètes spécialisés pour les cours des professeurs chinois.

Des travaux pratiques sont intégrés au cours : mise en œuvre et pratique du diagnostic, études cliniques sur dossiers ou en présence de patients, techniques d'acupuncture, etc.

### ■ STAGES CLINIQUES EN CHINE

Ces stages, organisés en Chine et en particulier à Beijing, Tianjin, Chengdu, Kunming et Shanghai, se déroulent dans des hôpitaux ou dispensaires de médecine chinoise. Ils sont essentiellement orientés vers la clinique.

Leurs tarifs sont particulièrement étudiés pour permettre au plus grand nombre d'y participer. Se reporter à la brochure « Stage clinique en Chine » pour plus de précisions.

### ■ LIEUX DES STAGES, HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Pour l'année 2018-2019, tous les stages de 6 jours et les stages de week-ends ont lieu à Paris.

Pour tous les stages en province, l'hébergement est possible dans les centres d'accueil ou dans les environs (hôtels, gîtes, meublés, camping, etc.), le choix est laissé à l'appréciation des stagiaires. Les centres d'accueil sélectionnés par l'Institut allient autant que possible aux facilités d'organisation des cours, le confort de l'hébergement et de la restauration, et la compétitivité des tarifs.

#### ■ INSCRIPTION

Toute inscription est soumise au paiement d'un acompte - dont le montant est précisé dans le dossier d'inscription - et à la signature de la convention de formation.

La participation à un stage et l'accès aux cours suppose - sans exception - la signature préalable par les deux parties de la convention de formation correspondant.

#### Délai de rétractation

À compter de la signature de son contrat de formation, l'étudiant dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter, par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### Inscription à une année complète

Le futur étudiant envoie son dossier complet à l'Institut (demande d'inscription dûment renseignée, montant global du coût du module ou du cursus envisagé [voir modalités de paiement], texte de motivation, différentes pièces administratives demandées). Le Conseil d'administration de l'Institut Chuzhen examine le dossier dans les 15 jours suivant sa réception, et demande éventuellement un entretien au futur étudiant.

#### Inscription à un ou plusieurs modules (en dehors d'un cursus)

L'inscription à un ou plusieurs stages d'un module doit parvenir à l'Institut au plus tard 1 mois avant le début du premier stage suivi (accompagnée des mêmes documents que pour une inscription à un cursus). Pour une inscription en cours de cursus, l'étudiant ayant déjà suivi une formation préalable devra se présenter à un test d'évaluation comparable à celui proposé aux étudiants de même niveau. Toute demande reçue après la date limite prévue fera l'objet d'un examen particulier.

En cas de désistement dans le délai prévu et ou dans le cas où la candidature d'un étudiant en liste d'attente n'est pas retenue, le bulletin d'inscription ainsi que les chèques seront détruits par les soins de l'Institut. Aucun document ne sera renvoyé.

#### ■ RÉINSCRIPTION

Les réinscriptions doivent parvenir à l'Institut avant le 5 juillet de l'année en cours. Les inscriptions de nouveaux étudiants doivent parvenir à l'Institut avant le 31 août. L'étudiant remplit la demande de réinscription et fournit avec son dossier la totalité des pièces demandées. (voir modalités de règlement et Bulletin d'inscription). À réception du dossier complet, et à l'issue du délai de rétractation après signature par les deux parties de la convention de formation, l'inscription est définitive.

## Inscription pour présentation d'examens ou passage de certificat

Les étudiants doivent valider leurs examens (écrit, oral ou les deux plus contrôle continu – selon les matières) à N ou N+1. La participation à un examen en dehors de ce délai est soumise à conditions particulières et doit faire l'objet d'une demande écrite (cf. Formulaire examens). Lorsque les étudiants souhaitent se représenter à des examens pour compléter leurs résultats lors d'une année ultérieure, ils doivent impérativement – 1) s'il s'agit d'une année durant laquelle ils ne suivent aucun cours : procéder au préalable à une inscription administrative complète pour l'année universitaire en cours (*i.e.* 2018-2019) ; 2) compléter et envoyer à l'Institut le Formulaire d'inscription et de demande de participation aux examens précisant le(s) sessions d'examen et les matières choisies.

### ■ TARIFS

Les frais annuels de gestion de dossier sont majorés de 100 € après le 1er septembre pour Fondements théoriques, après le 05/07 pour les autres cursus (réinscriptions comprises).

Le détail des tarifs des frais pédagogiques des différents modules et cursus est fourni dans le dossier d'inscription.

Pour le coût des stages cliniques en milieu hospitalier en Chine, se reporter au dossier « Stage clinique en Chine », disponible sur demande.

### ■ MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement des prestations doit être effectué de manière fractionnée selon le calendrier indiqué dans le dossier d'inscription. Pour les inscriptions à des modules isolés, le solde doit être réglé avant le début du stage. Les frais bancaires occasionnés par un défaut d'approvisionnement (ou tout autre dysfonctionnement non imputable à notre administration) et prélevés sur le compte de l'Institut Chuzhen seront facturés au stagiaire.

### ■ MODALITÉS ADMINISTRATIVES ET D'ENSEIGNEMENT

Le stagiaire est contractuellement lié pour la totalité de la formation qu'il a choisie. Passé le délai de rétractation de dix jours stipulé ci-dessus, le stagiaire ne peut annuler son inscription. Le stagiaire ne pourra rompre le contrat qu'en cas de force majeure dûment reconnue. Dans ce seul cas, seules les prestations effectivement dispensées seront payées, à due proportion de leur valeur prévue au contrat – soit, en l'occurrence, les sommes retenues le seront sur la base d'un cursus plein tarif pour les abandons de cursus multiples et sur la base du tarif journalier des stages « à la carte » en cas d'abandon anticipé d'une année de formation. Sur cette base contractuelle, l'Institut Chuzhen s'engage à rembourser les prestations non effectuées en cas de cessation anticipée de la formation. Après le début de la formation, le stagiaire s'engage à suivre l'intégralité de la formation dans laquelle il est inscrit. L'ensemble des conditions des modalités d'enseignement est mentionné dans la convention de stage remise au stagiaire après réception et validation de son dossier d'inscription.

### ■ PRESTATIONS

Les prestations concernent uniquement le suivi des cours et **n'incluent ni l'hébergement ni les déplacements des stagiaires.**

### ■ FORMATION CONTINUE

L'Institut est inscrit au titre de la formation continue, le numéro d'inscription est disponible sur demande.

#### ■ ENGAGEMENTS DE L'ÉTUDIANT

Suite à différents problèmes de droits, l'enregistrement audio ou vidéo des cours n'est pas autorisé.

L'étudiant s'engage après avoir commencé une formation, à en suivre l'intégralité.

L'étudiant s'engage à ne pas transmettre les notes et les supports de cours à des personnes n'ayant pas suivi la formation.

En cas d'absence, il n'y a pas restitution du montant du cours; l'étudiant prévient par téléphone ou par e-mail le secrétariat de l'Institut (si possible 48 heures avant le début du cours) qui s'arrangera pour que des notes de cours lui soient fournies.

L'étudiant s'engage à émarger à chaque session sur les feuilles de présence fournies par l'Institut.

L'étudiant est informé du fait que son inscription ne lui donne accès qu'aux seuls cours prévus dans sa convention de formation.

L'étudiant est informé du fait que l'obtention du certificat dans la discipline étudiée est subordonnée à l'assiduité aux cours.

L'étudiant est informé du fait que d'éventuels manquements aux points ci-dessus mentionnés ainsi qu'aux règles d'occupation des locaux de cours l'exposent à des sanctions.

INSTITUT CHUZHEN  
de médecine  
Chinoise



10, bd Bonne-Nouvelle  
75010 Paris • France  
rens. 01 48 00 94 18  
infos@chuzhen.com